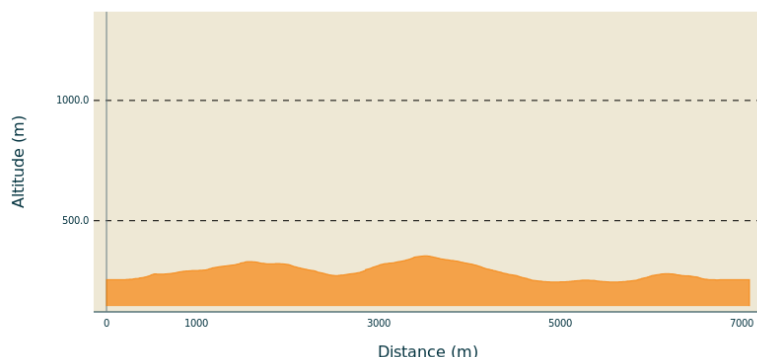


Les lavoirs Sud, St Paul le Jeune

Pays des Vans en Cevennes

Profil altimétrique



Altitude min 245 m Altitude max 354 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h

Longueur : 7.1 km

Dénivelé positif : 203 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Place de la gare (cours de tennis), Saint-Paul-le-Jeune

Arrivée : Place de la gare (cours de tennis), Saint-Paul-le-Jeune

Balisage : ■ Balisage jaune

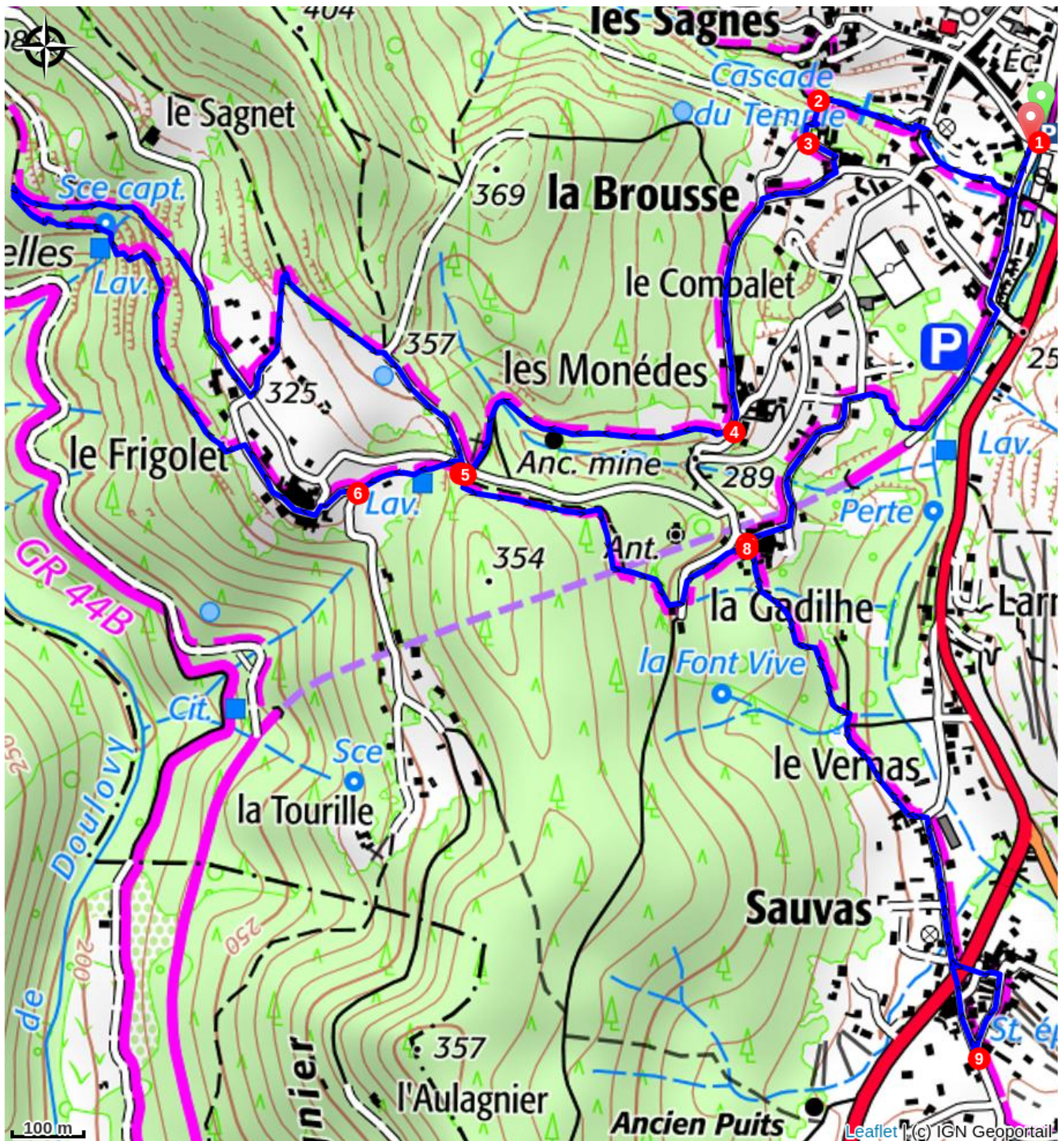
Communes : 1. SAINT-PAUL-LE-JEUNE

P - Du parking rejoindre le poteau St-Paul-le-Jeune Place de la Gare.

1. **St-Paul-le-Jeune Place de la Gare** - Suivre le Temple 0,8km (balisage orange). Prendre à droite près des poubelles, traverser le pont puis descendre aussitôt à droite. Longer le ruisseau, quitter ensuite le chemin pour prendre à droite, traverser une petite portion de route et reprendre à gauche un sentier longeant la rivière. Passer près d'un lavoir et de petits barrages (éviter par temps pluvieux). Vous longez la Caysse.
2. **Le Temple** - Suivre La Brousse (0,1 km). Monter les escaliers vers le hameau de la Brousse puis tourner à gauche.
3. **La Brousse** - Suivre Les Monédes 0,6 km. Passer sous une arche, puis à droite sur la "route des Pins", suivre la signalétique bois.
4. **Les Monédes** - Suivre La Croix Rouge 0,5 km. Quitter la route pour une piste herbeuse. Monter doucement entre pins et châtaigniers, longer un muret et traverser la route.
5. **La Croix Rouge** - Suivre Le Frigolet 1,7 km. Avancer sur la piste forestière, profiter des points de vue, puis prendre un petit sentier à gauche. À la patte-d'oie, descendre à gauche vers les habitations entre murets et oliviers. À la route, tourner à droite puis prendre le sentier descendant sur la gauche. Au lavoir du Frigolet, descendre les

petits escaliers pour l'admirer, puis revenir sur vos pas et monter vers le hameau par plusieurs escaliers. À l'arrivée au hameau, prendre à droite, puis à sa sortie, au niveau de la croix, tourner de nouveau à droite.

6.  **Le Frigolet** - Suivre La Croix Rouge 0,4 km. Passer les petits lavoirs et monter vers le "lavoir haut".
7.  **La Croix Rouge** - Suivre La Gadilhe 0,6 km. Chemin sécurisé entre les murets.
8.  **La Gadilhe** - Suivre Sauvas 0,9 km.
9.  **Sauvas** - Suivre La Gadilhe 0,9 km. Faire l'aller-retour jusqu'au dernier, et plus charmant, lavoir.
10.  **La Gadilhe** - Suivre St Paul le Jeune, Place de la Gare 0,6 km.



Recommandations

La balade est agréable et sans difficulté particulière, mais mieux vaut éviter les jours de forte pluie : le ruisseau peut gonfler rapidement et les berges deviennent glissantes. Par temps sec en revanche, c'est une promenade idéale pour se ressourcer et profiter du calme.



Carte IGN 2839OT

Comment venir ?

Accès routier

Depuis les Vans (11 km) prendre la D901 direction Alès.

Depuis Joyeuse (20 km) prendre la D104 direction Alès.

Parking conseillé

Saint-Paul-le-Jeune, Parking de la Gare (cours de tennis)

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 et ENS Landes et forêts du bois des Bartres

Période de sensibilité :



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>